



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

12 août 2019

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Gouin, le lundi 12 août 2019 à 19 h sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, et en la présence de la mairesse suppléante, Céline Bourbeau, de la conseillère Cathy Varnier et des conseillers Clifford Lancaster, Charles Mallette, Gérard Tremblay, du directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette, ainsi que du directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry. Le conseiller Guy Boutin est absent.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**  
**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**  
**Le 2 juillet 2019 à 19 h**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 juillet 2019
4. Présentation des organismes et période de questions
  - 4.1. M. André Desfossés – Rue St-André - Trottoirs
  - 4.2. M. Richard Hébert – Rue Belmont – Panneau de limite de vitesse
  - 4.3. Mme France Leblanc - Remerciements
  - 4.4. M. Sylvain Marcoux – Parc à chiens
  - 4.5. Mme Maryse Paquette – Résidence en zone inondable
  - 4.6. Mme Bibiane Cloutier-Jeanson – Propriétés situées en zone inondable – Aides financières
5. Urbanisme
  - 5.1. Règlement no. 258 interdisant la construction de bâtiments avec des conteneurs sur le territoire, modifiant le règlement de zonage no. 108 - Adoption
  - 5.2. Premier projet de règlement no. 262 relatif à l'élevage d'animaux de ferme dans un milieu urbain, modifiant le règlement de zonage no. 108 - Adoption
  - 5.3. Programme d'aide à la rénovation du cadre bâti
    - 5.3.1. 506, rue du Collège Sud
    - 5.3.2. 503-505, rue du Collège Sud
    - 5.3.3. 373, rue Principale Nord
  - 5.4. Aides financières pour la réalisation de croquis
    - 5.4.1. 389-395, rue Principale Nord
    - 5.4.2. 52, rue Principale Nord
    - 5.4.3. 373, rue Principale Nord
  - 5.5. Rapport des permis émis par l'inspecteur municipal du 1<sup>er</sup> mai au 12 août 2019
6. Service récréatif – M. François Séguin
  - 6.1. Le Grand défi Pierre Lavoie – La Grande marche
  - 6.2. Financement Agricole Canada – Fonds AgriEsprit – Acceptation de la demande d'aide financière
  - 6.3. Alarme Centaur inc. – Aréna – Remplacement du système d'alarme - Proposition
7. Gestion et administration
  - 7.1. Administration – Direction générale
    - 7.1.1. Régime de retraite des employés – Fin de participation à Régime de retraite des employés municipaux du Québec (RREMQ)
    - 7.1.2. Régime de retraite des employés – Transfert de la gestion du régime de retraite à Banque Nationale Trust
    - 7.1.3. Boutique en fête – A/S Mme Chantal Gauvin – Taxe d'affaires 2013, 2014, 2018 et 2019 – Mauvaise créance



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

- 7.1.4. Vacance du poste de journalier-chauffeur au Service des travaux publics, parcs et immeubles – M. Maxime Carrier - Attribution
  - 7.1.5. Vacance du poste de journalier au Service des travaux publics, parcs et immeubles – M. Jonathan Eastman - Attribution
  - 7.1.6. Vacance du poste de journalier au Service récréatif et au Service des travaux publics, parcs et immeubles – Affichage de poste
  - 7.1.7. Parc Richard-Arsenault – Achat de mobilier urbain – Soumissions reçues
  - 7.1.8. Municipalité du Canton de Melbourne – Récupération du verre – Emplacement du conteneur
  - 7.1.9. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Soutien financier pour le projet « Planification stratégique du transport actif de Richmond » - Programme climat municipalités – Transport actif – Planification stratégique
  - 7.1.10. BenjaminChan.tv – Vidéo promotionnelle – Offre de service
  - 7.1.11. Représentant à la MRC du Val-Saint-François – Réunion du 21 août 2019 – Nomination de M. Charles Mallette
- 7.2. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
- 7.2.1. Sel à chemins – Appel d'offres - Lancement
  - 7.2.2. Sable d'hiver-abrasif – Appel d'offres - Lancement
  - 7.2.3. Déneigement des stationnements municipaux – Appel d'offres - Lancement
  - 7.2.4. M. Stéphane Boissé et Mme Jacinthe Bédard Marleau – Réparation de l'entrée de la rue du Hêtre - Facture
  - 7.2.5. Rue Principale Sud – Travaux de réfection
    - 7.2.5.1. Granulab inc. – Surveillance et contrôle des travaux au-dessus de la ligne d'infrastructure – Proposition
    - 7.2.5.2. FNX Innov – Surveillance des travaux de réfection - Proposition
  - 7.2.6. Rue Wilfrid – Bordures de rue - Travaux
  - 7.2.7. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Compensation hiver 2018-2019 – Contrat no. 9009-17-4466
  - 7.2.8. Rue Belmont – Travaux de réfection
    - 7.2.8.1. Granulab – Analyse des soumissions reçues
    - 7.2.8.2. Appel d'offres no. 2019-03 – Soumissions reçues
    - 7.2.8.3. Granulab inc. – Surveillance et contrôle des matériaux – Offre de service
    - 7.2.8.4. Règlement no. 263 décrétant un emprunt de 378 000 \$ et une dépense de 378 000 \$ aux fins de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Belmont – Avis de motion
    - 7.2.8.5. Règlement no. 263 décrétant un emprunt de 378 000 \$ et une dépense de 378 000 \$ aux fins de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Belmont – Dépôt du projet de règlement
  - 7.2.9. EXP – Réhabilitation des conduites souterraines de la 6<sup>e</sup> Avenue – Dépôt de l'étude préliminaire
8. Police, incendies et sécurité civile
- 8.1. Comité de sécurité civile – Compte-rendu
  - 8.2. Ministère de la Sécurité publique – Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents – Inondations et pluies survenues du 14 au 24 avril 2019, dans des municipalités du Québec – Transmission d'information
  - 8.3. Municipalité du Canton de Cleveland – Entente SSIRR – Avis de non-renouvellement automatique de l'entente de constitution d'une régie
  - 8.4. Municipalité du Canton de Melbourne – Entente SSIRR – Avis de non-renouvellement automatique de l'entente de constitution d'une régie



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

9. Demande d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
  - 9.1. Fabrique Sainte-Bibiane – Méchoui annuel – Demande d'aide financière et invitation
  - 9.2. Vélo Québec Événements – Passage du Vélotour SP 2019 – Demande d'autorisation de passage
  - 9.3. École secondaire régionale de Richmond – Club des petits déjeuners – Demande d'aide financière
  - 9.4. Journal The Record – Expo-agricole – Offre de publicité
  - 9.5. Le Celtic – Comité de soccer FUTSAL – Demande d'aide financière
  - 9.6. Municipalité de Stoke – Soirée « L'Oktoberfest du maire de Stoke » - Invitation
  - 9.7. Salon international de l'innovation en villes médianes – Invitation
  - 9.8. Maison de la famille Les Arbrisseaux – Politique de soutien aux projets structurants – Demande de lettre d'appui
  - 9.9. St.Francis Valley Plowmen Association – Demande d'aide financière
10. Correspondances diverses
  - 10.1. Chemin de fer Saint-Laurent & Atlantique (Québec) inc. – Transport des marchandises dangereuses – Liste des principales marchandises dangereuses transportées
  - 10.2. Centre d'art de Richmond – « Les délices du couvent » - Invitation
  - 10.3. Centre des femmes du Val-Saint-François – Évènement 35<sup>e</sup> anniversaire – Demande d'aide financière
  - 10.4. M. Dominic Fontaine-Lasnier – Oriflammes - Demande
11. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
12. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
13. Affaires nouvelles
  - 13.1. Festival de l'auto ancienne
  - 13.2. Kiosque nautique
  - 13.3. Centre d'art de Richmond – « Les délices du couvent »
14. Levée de la réunion

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus et procède à l'ouverture de la séance.

2019-08-12-01

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.  
(Adoptée)

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2019-08-12-02

**3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 juillet 2019**

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 juillet 2019 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite



assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

#### **4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.

##### **4.1. M. André Desfossés – Rue St-André - Trottoirs**

M. André Desfossés s'informe quant à l'avenir des trottoirs sur la rue St-André. Le maire lui mentionne qu'il n'y aura plus de trottoirs et qu'ils seront remplacés par un corridor de sécurité asphalté.

##### **4.2. M. Richard Hébert – Rue Belmont – Panneau de limite de vitesse**

M. Richard Hébert demande que le panneau de limite de vitesse de 40 km/h sur la rue Belmont soit changé d'emplacement afin d'être plus visible.

##### **4.3. Mme France Leblanc - Remerciements**

Mme France Leblanc remercie le maire et le conseiller Mallette pour avoir permis de solutionner le problème de bruit qu'elle vivait à cause d'un conteneur réfrigérant chez son voisin. Il ne reste plus qu'à solutionner le problème des camions de livraison qui arrivent à 4 ou 5 h du matin et qui laissent tourner leur moteur.

##### **4.4. M. Sylvain Marcoux – Parc à chiens**

M. Sylvain Marcoux souhaite un état de situation sur la pétition qu'il a déposé plus tôt cette année demandant l'installation d'un parc à chiens. Le maire lui mentionne que le dossier est à l'étude et qu'une réflexion est en cours afin de trouver un site propice et aussi que le budget en permette la réalisation.

##### **4.5. Mme Maryse Paquette – Résidence en zone inondable**

Mme Maryse Paquette, résidente de la rue Wilfrid, déplore le fait que sa résidence soit située en zone inondable ce qui l'empêche de la vendre puisque, selon elle, les banques refusent d'accorder des prêts aux éventuels acheteurs. Le maire lui explique que la municipalité n'y est pour rien et qu'elle ne peut rien faire à ce sujet.

##### **4.6. Mme Bibiane Cloutier-Jeanson – Propriétés situées en zone inondable - Aides financières**

Mme Bibiane Cloutier-Jeanson souligne ne pas avoir reçu la collaboration du directeur général pour obtenir de l'aide financière suite aux inondations du printemps dernier. Elle souligne qu'elle a dû se rendre à Québec pour obtenir l'ouverture de son dossier, portant le numéro 23345, et qu'elle est maintenant en attente d'une décision. D'autre part, elle déplore que le programme Réno-Village, administré par la MRC du Val-Saint-François, n'accorde pas d'aide aux propriétaires de résidences situées en zone inondable.

#### **5. URBANISME**

##### **5.1. Règlement no. 258 interdisant la construction de bâtiments avec des conteneurs sur le territoire, modifiant le règlement de zonage no. 108 - Adoption**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du conseil tenue le 18 mars 2019;

2019-08-12-03



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

CONSIDÉRANT QU'un premier projet du règlement no. 258 a été adopté lors de la séance régulière du conseil tenue le 3 juillet 2019;

CONSIDÉRANT QU'un avis public annonçant la tenue d'une assemblée de consultation publique sur le projet de règlement a été publié le 24 juillet 2019;

CONSIDÉRANT QUE lors de ladite assemblée de consultation publique personne ne s'est opposé au projet de règlement;

POUR CES MOTIFS;

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement no. 258 interdisant la construction de bâtiments avec des conteneurs sur le territoire, modifiant le règlement de zonage no. 108. (Adoptée)

2019-08-12-04

**5.2. Premier projet de règlement no. 262 relatif à l'élevage d'animaux de ferme dans un milieu urbain, modifiant le règlement de zonage no. 108 - Adoption**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du conseil tenue le 3 juin 2019;

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le premier projet de règlement no. 262 relatif à l'élevage d'animaux de ferme dans un milieu urbain, modifiant le règlement de zonage no. 108 et fixant la date de l'assemblée de consultation publique au lundi 16 septembre à 18 h 45 dans la salle des délibérations du conseil. (Adoptée)

**5.3. Programme d'aide à la rénovation du cadre bâti**

2019-08-12-05

**5.3.1. 506, rue du Collège Sud**

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire de procéder à des rénovations de son immeuble dans le respect des normes du programme d'aide à la rénovation du cadre bâti;

CONSIDÉRANT QUE les travaux proposés sont admissibles au programme d'aide à la rénovation du cadre bâti dans une proportion de 50% avec un maximum de 5 000 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

POUR CES MOTIFS;

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de réserver une somme maximale de 5 000 \$ pour la réalisation des travaux prévus au 506, rue du Collège Sud; cette somme ne pouvant être versée qu'à la fin des travaux en conformité du programme d'aide à la rénovation du cadre bâti. (Adoptée)

2019-08-12-06

**5.3.2. 503-505, rue du Collège Sud**

CONSIDÉRANT la demande des propriétaires de procéder à des rénovations de leur immeuble en sollicitant une aide financière via le programme d'aide à la rénovation du cadre bâti;

CONSIDÉRANT QUE les travaux proposés ne sont pas admissibles au programme d'aide à la rénovation du cadre bâti;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme;





Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

POUR CES MOTIFS:

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de ne pas accorder l'aide financière aux propriétaires du 503-505, rue du Collège Sud étant donné qu'ils ne respectent pas les normes du programme d'aide à la rénovation du cadre bâti. (Adoptée)

2019-08-12-07

**5.3.3. 373, rue Principale Nord**

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire de procéder à des travaux de rénovation de son immeuble;

CONSIDÉRANT QUE les travaux proposés ne respectent qu'en partie le PIIA-3;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme;

POUR CES MOTIFS:

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de ne pas accepter le projet de rénovation tel que présenté par le propriétaire du 373, rue Principale Nord étant donné que les travaux proposés n'offrent pas une homogénéité de la façade avec les façades latérales de l'immeuble. (Adoptée)

**5.4. Aides financières pour la réalisation de croquis**

2019-08-12-08

**5.4.1. 389-395, rue Principale Nord**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du propriétaire du 389-395, rue Principale Nord pour la réalisation d'un croquis devant servir à la réalisation de travaux de rénovation soumis aux normes du programme de rénovation du cadre bâti;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

POUR CES MOTIFS:

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le versement d'une aide financière de 400 \$, au propriétaire du 389-395, rue Principale Nord, pour la réalisation d'un croquis devant servir à la réalisation de travaux admissibles au programme d'aide à la rénovation du cadre bâti; ladite aide financière devant être versée à la fin des travaux. (Adoptée)

2019-08-12-09

**5.4.2. 52, rue Principale Nord**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du propriétaire du 52, rue Principale Nord pour la réalisation d'un croquis devant servir à la réalisation de travaux de rénovation soumis aux normes du programme de rénovation du cadre bâti;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

POUR CES MOTIFS:

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le versement d'une aide financière de 400 \$, au propriétaire du 52, rue Principale Nord, pour la réalisation d'un croquis devant servir à la réalisation de travaux admissibles au programme d'aide à la rénovation du cadre bâti; ladite aide financière devant être versée à la fin des travaux. (Adoptée)



2019-08-12-10

### **5.4.3. 373, rue Principale Nord**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du propriétaire du 373, rue Principale Nord pour la réalisation d'un croquis devant servir à la réalisation de travaux de rénovation soumis aux normes du programme de rénovation du cadre bâti;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

POUR CES MOTIFS:

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le versement d'une aide financière de 400 \$, au propriétaire du 373, rue Principale Nord, pour la réalisation d'un croquis devant servir à la réalisation de travaux admissibles au programme d'aide à la rénovation du cadre bâti; ladite aide financière devant être versée à la fin des travaux.

(Adoptée)

### **5.5. Rapport des permis émis par l'inspecteur municipal du 1<sup>er</sup> mai au 12 août 2019**

Les élus prennent connaissance du rapport des permis émis par l'inspecteur municipal du 1<sup>er</sup> mai au 12 août 2019 représentant des investissements estimés de plus de 2 millions de dollars.

## **6. SERVICE RÉCRÉATIF – M. FRANÇOIS SÉGUIN**

### **6.1. Le Grand défi Pierre Lavoie - La Grande marche**

Le directeur dépose une correspondance des organisateurs de la Grande marche, parrainée par le Grand défi Pierre Lavoie, informant que la municipalité peut participer à la Grande Marche. Un document-guide est également fourni. Un comité de bénévoles s'occupera de l'organisation dudit événement qui aura lieu le 20 octobre prochain.

### **6.2. Financement agricole Canada – Fonds AgriEsprit – Acceptation de la demande d'aide financière**

Le directeur dépose un courriel de Financement agricole Canada indiquant que notre projet « Amélioration des équipements de l'aréna » a été choisi pour recevoir un financement au montant de 18 200 \$ pour le remplacement du déshumidificateur et la conversion de l'éclairage au DEL.

2019-08-12-11

### **6.3. Alarme Centaur inc. – Aréna - Remplacement du système d'alarme - Proposition**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accepter la proposition d'Alarme Centaur inc., au montant de 2 700 \$, taxes en sus, afin de procéder au remplacement du système d'alarme à l'aréna.

(Adoptée)

## **7. GESTION ET ADMINISTRATION**

### **7.1. Administration – Direction générale**

2019-08-12-12

#### **7.1.1. Régime de retraite des employés – Retrait définitif de Régime de retraite des employés municipaux du Québec (RREMQ)**

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a pris la décision de se retirer à titre d'employeur partie au Régime de retraite des employés municipaux du Québec en date du 31 décembre 2019;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le conseil de la Ville de Richmond autorise le retrait à titre d'employeur partie au RREMQ en date du 31 décembre 2019.

(Adoptée)

2019-08-12-13

### **7.1.2. Régime de retraite des employés – Transfert de la gestion du régime de retraite à Banque Nationale Trust**

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a pris la décision et ce, conjointement avec le Syndicat national des employés de la Ville de Richmond, de mettre fin à sa participation à Régime de retraite des employés municipaux du Québec (RREMQ) et de transférer la gestion du régime de retraite à Banque Nationale Trust;

#### EN CONSÉQUENCE,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers:

QUE la Ville de Richmond transfère la gestion du régime de retraite actuellement administré par le Régime de retraite des employés municipaux du Québec (RREMQ) à Banque Nationale Trust;

QUE cette adhésion soit effective au 1<sup>er</sup> janvier 2020, cette date étant conditionnelle à ce que chacun des employés qui participeront audit régime de retraite de Banque Nationale Trust ait été rencontré par le représentant mandaté par cette dernière pour l'informer de son choix de placement parmi les fonds offerts par ledit Régime;

QU' à compter de cette date l'ensemble des employés participe au volet à cotisations déterminées;

De fixer la cotisation salariale à 4% du salaire admissible;

QUE le directeur général, M. Rémi-Mario Mayette, soit autorisé à attester pour et au nom de la Ville de Richmond du consentement de celle-ci aux obligations qui lui incombent en vertu du Règlement du régime;

QUE la commis-comptable, Mme Donna Smith, soit autorisée à transmettre à Banque Nationale Trust, organisme fiduciaire du régime, les cotisations de l'employeur et des employés retenus à compter de la date d'adhésion au régime.

QUE le directeur général soit autorisé à signer les documents donnant effet aux présentes.

(Adoptée)

2019-08-12-14

### **7.1.3. Boutique en fête – A/S Mme Chantal Gauvin – Taxe d'affaires 2013, 2014, 2018 et 2019 - Mauvaise créance**

IL EST proposé par la conseillère Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de radier la créance de la taxe d'affaires, pour les années 2013, 2014, 2018 et 2019, au montant de 698,38 \$ de Boutique en fête parce que jugée irrécupérable.

(Adoptée)

2019-08-12-15

### **7.1.4. Vacance du poste de journalier-chauffeur au Service des travaux publics, parcs et immeubles – M. Maxime Carrier - Attribution**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'attribuer le poste de journalier-chauffeur au Service des travaux publics, parcs et immeubles au salarié permanent actuellement affecté audit Service, M. Maxime Carrier, suite à sa candidature soumise et que son transfert à ce poste se fasse le 29 juillet 2019.

(Adoptée)





2019-08-12-16

**7.1.5. Vacance du poste de journalier au Service des travaux publics, parcs et immeubles – M. Jonathan Eastman - Attribution**

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'attribuer le poste de journalier au Service des travaux publics, parcs et immeubles au salarié permanent actuellement affecté au Service des travaux publics, parcs et immeubles et à l'aréna, M. Jonathan Eastman, suite à sa candidature soumise et que son transfert à ce poste se fasse le 5 août 2019.

(Adoptée)

2019-08-12-17

**7.1.6. Vacance du poste de journalier au Service récréatif et au Service des travaux publics, parcs et immeubles – Affichage de poste**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'affichage d'un poste de journalier au Services des travaux publics, parcs et immeubles et à l'aréna suite au transfert de M. Jonathan Eastman au Service des travaux publics, parcs et immeubles. (Adoptée)

2019-08-12-18

**7.1.7. Parc Richard-Arsenault – Achat de mobilier urbain – Soumissions reçues**

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour la fourniture de mobilier urbain composé de bancs, tables et poubelles à être installés dans le parc Richard-Arsenault, à savoir :

Soumissionnaires	Montant
Jambettes inc.	10 690 \$, taxes en sus
Tessier récréo-parc inc.	10 103 \$, taxes en sus

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la soumission de Tessier récréo-parc inc. au montant de 10 103 \$, taxes en sus, pour la fourniture de mobiliers urbains, le tout selon leur soumission déposée.

(Adoptée)

**7.1.8. Municipalité du Canton de Melbourne – Récupération du verre – Emplacement du conteneur**

Le directeur dépose une copie d'une résolution adoptée par le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Melbourne dans laquelle elle demande à la présidente du Conseil d'administration de la Société des alcools du Québec (SAQ), Mme Johanne Brunet, de permettre que le dépôt d'un conteneur pour la récupération du verre se fasse sur le terrain de la succursale de Richmond.

**7.1.9. Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Soutien financier pour le projet « Planification stratégique du transport actif de Richmond » - Programme climat municipalités - Transport actif – Planification stratégique**

Le directeur dépose une correspondance reçue du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques informant qu'un soutien financier jusqu'à concurrence de 29 997 \$ est accordé à la municipalité pour le projet « Planification stratégique du transport actif de Richmond » soumis dans le cadre du programme Climat municipalités.

2019-08-12-19

**7.1.10. BenjaminChan.tv – Vidéo promotionnelle – Offre de service**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la proposition de BenjaminChan.tv pour la réalisation d'une production télévisuelle visant la promotion de Richmond à être diffusée ultérieurement, et ce, pour la somme de 6 500 \$, taxes en sus, le tout selon l'offre de service du 23 juillet 2019.

(Adoptée)



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

2019-08-12-20

**7.1.11. Représentant à la MRC du Val-Saint-François – Réunion du 21 août 2019 -  
Nomination de M. Charles Mallette**

CONSIDÉRANT l'impossibilité pour le maire de même que son substitut, le conseiller Guy Boutin, dûment nommé par résolution, de siéger à la MRC du Val-Saint-François lors de la réunion du 21 août prochain;

POUR CES MOTIFS;

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de nommer le conseiller Charles Mallette comme substitut du maire au conseil de la MRC du Val-Saint-François, conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, la présente n'étant valide que pour ladite réunion. (Adoptée)

**7.2. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux**

2019-08-12-21

**7.2.1. Sel à chemins – Appel d'offres - Lancement**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres pour la fourniture du sel à chemins pour la prochaine saison hivernale. (Adoptée)

2019-08-12-22

**7.2.2. Sable d'hiver-abrasif – Appel d'offres - Lancement**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres pour le sable d'hiver-abrasif nécessaire pour la prochaine saison hivernale. (Adoptée)

2019-08-12-23

**7.2.3. Déneigement des stationnements municipaux – Appel d'offres - Lancement**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres pour le déblaiement des stationnements municipaux en vue de la prochaine saison hivernale. (Adoptée)

2019-08-12-24

**7.2.4. M. Stéphane Boissé et Mme Jacinthe Bédard Marleau – Réparation de  
l'entrée de la rue du Hêtre - Facture**

CONSIDÉRANT QUE la rue du Hêtre est une rue privée dont la responsabilité n'incombe pas à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les travaux effectués et réclamés à la municipalité sont considérés comme une entrée charretière;

CONSIDÉRANT QU'il est de la responsabilité des citoyens de construire et d'entretenir leur entrée charretière;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers de rejeter la demande de remboursement de la facture de M. Stéphane Boissé et Mme Jacinthe Bédard Marleau pour la réparation de l'entrée de la rue du Hêtre. (Adoptée)



### **7.2.5. Rue Principale Sud – Travaux de réfection**

2019-08-12-25

#### **7.2.5.1. Granulab inc. – Surveillance et contrôle des travaux au-dessus de la ligne d'infrastructure – Proposition**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accepter la proposition de Granulab inc., au montant de 21 524 \$, taxes en sus, pour la surveillance et le contrôle des travaux au-dessus de la ligne d'infrastructure lors des travaux de réfection de la rue Principale Sud. (Adoptée)

2019-08-12-26

#### **7.2.5.2. FNX Innov - Surveillance des travaux de réfection - Proposition**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la proposition de FNX Innov, au montant de 20 975 \$, taxes en sus, pour la surveillance des travaux de construction lors du remplacement des services, soit la partie souterraine des ouvrages, à savoir la mise en place des conduites d'aqueduc et d'égout et la mise en place des branchements de services, de la rue Principale Sud. (Adoptée)

2019-08-12-27

### **7.2.6. Rue Wilfrid – Bordures de rue - Travaux**

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles à faire des bordures sur la rue Wilfrid conformément à ses recommandations et que lesdits travaux soient effectués par les employés dudit service. (Adoptée)

### **7.2.7. – Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Compensation hiver 2018-2019 – Contrat no. 9009-17-4466**

Le directeur dépose une correspondance du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports faisant part du montant de la compensation supplémentaire à recevoir pour les opérations de déneigement de l'hiver 2018-2019 soit la somme de 1 226,01 \$; ledit supplément couvrant les heures d'opération ainsi que la consommation de fondants.

### **7.2.8. Rue Belmont – Travaux de réfection**

#### **7.2.8.1. Granulab – Analyse des soumissions reçues**

Le directeur dépose le rapport reçu de Granulab inc. qui a procédé à l'analyse des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour les travaux de réfection de la rue Belmont. Il y est confirmé que la soumission reçue de la firme Eurovia Québec Construction inc. s'avère être conforme.

2019-08-12-28

#### **7.2.8.2. Appel d'offres no. 2019-03 - Soumissions reçues**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public no. 2019-03 soumise sur le site internet du Système électronique d'appels d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec le 12 juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues, à savoir :



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

Soumissionnaires	Montant	Conforme
Eurovia Québec Construction inc.	352 430,50 \$, taxes en sus	Oui
R. Guilbault Construction inc.	363 782,82 \$, taxes en sus	Oui
Sintra inc. - Estrie	464 000 \$, taxes en sus	Oui

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité de Granulab inc.;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la soumission de la firme Eurovia Québec Construction inc. au montant de 352 430,50 \$, taxes en sus, pour les travaux de réfection de la rue Belmont. (Adoptée)

2019-08-12-29

**7.2.8.3. Granulab inc. – Surveillance et contrôle des matériaux – Offre de service**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir l'offre de service de Granulab inc. pour la surveillance et le contrôle des matériaux, au montant de 2 000 \$, taxes en sus, pour les travaux de réfection de la rue Belmont. (Adoptée)

2019-08-12-30

**7.2.8.4. Règlement no. 263 décrétant un emprunt de 378 000 \$ et une dépense de 378 000 \$ aux fins de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Belmont – Avis de motion**

Un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller Lancaster qu'il proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du règlement no. 263 décrétant un emprunt de 378 000 \$ et une dépense de 378 000 \$ aux fins de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Belmont.

2019-08-12-31

**7.2.8.5. Règlement no. 263 décrétant un emprunt de 378 000 \$ et une dépense de 378 000 \$ aux fins de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Belmont – Dépôt du projet de règlement**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de prendre acte du dépôt du projet de règlement no. 263 décrétant un emprunt de 378 000 \$ et une dépense de 378 000 \$ aux fins de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Belmont. (Adoptée)

**7.2.9. EXP – Réhabilitation des conduites souterraines de la 6<sup>e</sup> Avenue – Dépôt de l'étude préliminaire**

Le directeur dépose l'étude préliminaire reçue de la firme EXP relativement à la réhabilitation des conduites souterraines de la 6<sup>e</sup> Avenue.

**8. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE**

**8.1. Comité de sécurité civile – Compte-rendu**

Le coordonnateur de l'Organisation intermunicipale de sécurité civile fait part aux membres du conseil que ladite organisation a tenu un exercice de table le 9 juillet dernier, lequel fut très formateur pour l'ensemble des membres. Une rencontre de travail du comité se tiendra en septembre prochain et des outils à l'intention des citoyens sont actuellement en développement.





**8.2. Ministère de la Sécurité publique – Programme général d’indemnisation et d’aide financière lors de sinistres réels ou imminents – Inondations et pluies survenues du 14 au 24 avril 2019, dans des municipalités du Québec – Transmission d’information**

Le directeur fait part d’une correspondance reçue du Ministère de la Sécurité publique informant que la Ville de Richmond a été désignée pour bénéficier du Programme général d’indemnisation et d’aide financière lors de sinistres réels ou imminents à la suite d’un deuxième élargissement du territoire et prolongation de la période d’application jusqu’au 7 juin 2019, en date du 18 juillet 2019.

**8.3. Municipalité du Canton de Cleveland – Entente SSIRR – Avis de non-renouvellement automatique de l’entente de constitution d’une régie**

Le directeur dépose une correspondance reçue de la Municipalité du Canton de Cleveland faisant part qu’une résolution a été adoptée par ladite municipalité avisant la Régie intermunicipale de Service de sécurité incendie de la Région de Richmond qu’elle se prévaut de l’article 12, à savoir sur la durée et le renouvellement afin de s’assurer qu’il n’y a pas de renouvellement automatique et revoir certaines modalités de ladite entente, notamment le mode de répartition des quotes-parts.

**8.4. Municipalité du Canton de Melbourne – Entente SSIRR – Avis de non-renouvellement automatique de l’entente de constitution d’une régie**

Le directeur dépose une correspondance reçue de la Municipalité du Canton de Melbourne faisant part qu’une résolution a été adoptée par ladite municipalité avisant la Régie intermunicipale de Service de sécurité incendie de la Région de Richmond qu’elle se prévaut de l’article 12, à savoir sur la durée et le renouvellement, afin de s’assurer qu’il n’y a pas de renouvellement automatique et revoir certaines modalités de ladite entente, notamment le mode de répartition des quotes-parts.

**9. DEMANDES D’AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D’AUTORISATIONS, D’APPUIS, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES**

2019-08-12-32

**9.1. Fabrique Sainte-Bibiane – Méchoui annuel – Demande d’aide financière et invitation**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers d’acheter 4 billets au coût de 140 \$ pour le méchoui annuel de la Fabrique Sainte-Bibiane. (Adoptée)

2019-08-12-33

**9.2. Vélo Québec Événements – Passage du Vélotour SP 2019 - Demande d’autorisation de passage**

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d’autoriser Vélo Québec Événements à circuler sur les voies publiques de la municipalité lors du Vélotour SP 2019 le 25 août prochain entendu qu’il est de leur responsabilité d’en informer la Sûreté du Québec. (Adoptée)

2019-08-12-34

**9.3. École secondaire régionale de Richmond – Club des petits déjeuners – Demande d’aide financière**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de verser une aide financière de 100 \$ au Club des petits déjeuners de l’École secondaire régionale de Richmond. (Adoptée)



2019-08-12-35

**9.4. Journal The Record – Expo-agricole – Offre de publicité**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers de réserver une publicité dans le journal The Record au coût de 150 \$, taxes en sus, pour la 163<sup>e</sup> édition de l'expo-agricole de Richmond.

(Adoptée)

**9.5. Le Celtic – Comité de soccer FUTSAL – Demande d'aide financière**

Ce sujet est reporté à une prochaine séance.

2019-08-12-36

**9.6. Municipalité de Stoke – Soirée « L'Oktoberfest du maire de Stoke » - Invitation**

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de réserver un billet au coût de 50 \$ pour la soirée « L'Oktoberfest du maire de Stoke » organisée par ladite municipalité. (Adoptée)

**9.7. Salon international de l'innovation en villes médianes - Invitation**

Le directeur dépose une invitation pour participer au Salon international de l'Innovation en villes médianes qui se déroulera à Shawinigan en novembre prochain.

2019-08-12-37

**9.8. Maison de la famille Les Arbrisseaux – Politique de soutien aux projets structurants – Demande de lettre d'appui**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'appuyer la demande de la Maison de la famille Les Arbrisseaux à la MRC du Val-Saint-François dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants. (Adoptée)

**9.9. St.Francis Valley Plowmen Association – Demande d'aide financière**

Le directeur dépose une demande d'aide financière de St.Francis Valley Plowmen Association pour leur banquet annuel qui se tiendra le 11 octobre prochain. Après discussion, il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

**10. CORRESPONDANCES DIVERSES**

**10.1. Chemins de fer Saint-Laurent & Atlantique (Québec) inc. – Transport des marchandises dangereuses – Liste des principales marchandises dangereuses transportées**

Le directeur général dépose une correspondance reçue de Chemins de fer St-Laurent & Atlantique (Québec) inc. transmettant, selon l'ordre de protection no. 36 émise par Transports Canada, Sécurité et Sûreté, Direction générale du Transport des Marchandises Dangereuses concernant les marchandises dangereuses expédiées par les chemins de fer, la liste des principales marchandises dangereuses transportées par Chemins de fer Saint-Laurent & Atlantique inc. et qui ont transité entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018.

**10.2. Centre d'art de Richmond – « Les délices du couvent » - Invitation**

Le directeur fait part d'une invitation reçue du Centre d'art de Richmond pour 3 événements intitulés « Les délices du couvent » afin d'amasser des fonds pour l'école de musique.



2019-08-12-38

**10.3. Centre des femmes du Val-Saint-François – Évènement 35<sup>e</sup> anniversaire – Demande d'aide financière**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une aide financière de 100 \$ au Centre des femmes du Val-Saint-François pour la tenue de festivités organisées afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire d'existence dudit organisme. (Adoptée)

**10.4. M. Dominic Fontaine-Lasnier – Oriflammes - Demande**

Le directeur fait part d'une lettre reçue de M. Dominic Fontaine-Lasnier demandant s'il lui serait possible de se procurer des oriflammes afin d'en mettre en face de sa propriété. Les élus ne sont pas favorables à la vente de celles-ci puisqu'elles sont la propriété de la municipalité.

2019-08-12-39

**11. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 275 380,02 \$, tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 9 août 2019. (Adoptée)

2019-08-12-40

**12. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 150 561,98 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)

**12 AOÛT 2019**

**FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL**

		AVANT TAXES	APRES TAXES
<b>CIMCO</b>			
<b>REFRIGERATION</b>	<b>REFROIDISSEUR - ARENA</b>	29,137.50	33,500.84
		29,137.50	33,500.84
		1,200.00	1,379.70
<b>RAYMOND CHABOT</b>			
<b>GRANT THORNTON</b>	<b>VERIFICATION 2018</b>	5,550.00	6,381.11
	<b>TRAVAUX DIVERS - TECQ</b>	1,750.00	2,012.06
<b>LES POMPES R.</b>			
<b>FONTAINE</b>	<b>REHABILITATION PUIITS #1</b>	10,504.25	12,077.26
<b>LES ENTREPRISES</b>			
<b>MECA FUZION</b>	<b>VANNES - FILTRATION</b>	6,720.00	7,726.32
<b>SINTRA INC.</b>			
	<b>ASPHALTE</b>	7,543.02	8,672.59
	<b>ASPHALTE</b>	6,138.61	7,057.85
<b>COMMISSION DES</b>			
<b>LOISIRS</b>	<b>SUBVENTION - COORDONNATRICE</b>	6,000.00	6,000.00
	<b>CAMP DE JOUR</b>		
	<b>AIDE FINANCIERE - VERIFICATEUR</b>	2,500.00	2,500.00



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

DAVID LEBLOND INC.	ASPHALTE	24,828.36	28,546.41
LES POMPES R. FONTAINE	REPARATION MOTEUR POMPE - ST- LAURENT	14,516.05	16,689.83
UMQ	NEGOCIATION CONVENTION COLLECTIVE	5,036.69	6,200.56
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>150,561.98</b>	<b>172,245.37</b>

**13. AFFAIRES NOUVELLES**

**13.1. Festival de l'auto ancienne**

Les élus soulignent le succès du Festival de l'auto ancienne de Richmond et félicitent les bénévoles qui se sont impliqués dans l'organisation.

**13.2. Kiosque nautique**

Les élus soulignent le succès des festivités de la Fête nationale et en félicitent les organisateurs.

**13.3. Centre d'art de Richmond – « Les délices du couvent »**

La première représentation des Délices du couvent a été un franc succès et les élus invitent les citoyens à découvrir l'événement qui se déroulera également les 18 et 25 août prochains.

2019-08-12-41

**14. LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 59, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)

  
Maire

  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 711.

  
Rémi-Mario Mayette, OMA  
directeur général et  
secrétaire-trésorier